



LIAISONS

10 février 2006
n° 345

« Le syndicat, c'est aussi la solidarité et la fraternité »

mardi 14 février 2006

**élections des représentants du personnel
aux 3 Conseils (CA, CS, CEVU)**

**Donnez un sens à votre vote
en soutenant des militants CGT
qui ont la culture du mouvement social**

**Votez pour les listes
« la CGT pour rassembler, agir, obtenir »**



le bilan

RTT : Il aura fallu au personnel plusieurs occupations du CA pour obtenir, puis maintenir l'accord sur la RTT.

SAPIN : Pour avoir été utilisés jusqu'au bout avec des contrats CES et CEC, plusieurs collègues n'obtiennent pas leur intégration. Cette avancée est entachée par des reclassements dénoncés par le personnel.

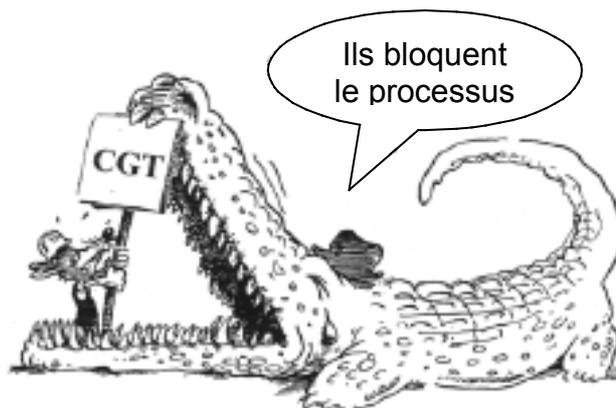
EMPLOI : Occupation de la Présidence pour empêcher 3 licenciements de collègues ANT.

TRANSPARENCE : À ce jour impossible de savoir qui touche quoi (primes et indemnités sur budget UTM)

SOLIDARITÉ : Pour maintenir l'emploi du personnel du restaurant (prévu par leur convention collective), obligation d'occuper le CA.

EFFICACITÉ + SOCIAL: Depuis des années il est fait appel au privé pour le nettoyage et l'entretien des locaux.

Cela coûterait bien moins cher (au moins 150.000 euros d'économies) si l'université n'externalisait pas cette mission et recrutait ce personnel, essentiellement féminin, qui aurait alors de meilleures conditions de travail



PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE : le contrat social est rompu !

Une loi de 1947, dite Morice, a confié aux mutuelles la gestion pour les fonctionnaires du régime de base de la Sécurité Sociale. Pour les prestations des services en santé et en prévoyance facultatifs et complémentaires, les mutuelles bénéficient de subventions, en vertu de l'article R523 2 du code de la mutualité, versées par l'État en sa qualité d'employeur, via le budget d'action sociale des ministères.

Toutes ces aides sont considérées incompatibles avec le développement du marché commun par la Commission européenne au nom de la « concurrence libre et non faussée ».

L'État français ne s'est pas battu. À compter du 31 mars 2006, les moyens accordés aux mutuelles sont remis en cause.

Promesses et bilans

A chaque élection, c'est pareil ! C'est une déferlante de promesses qui s'abat sur les personnels.

De la résolution à la volonté, du poil à gratter à l'exigence, de l'installation à la transparence, pour combattre et participer, pour résister et bâtir, pour accroître et rester vigilants, pour ..., pour ..., pour ... Que vous soyez enseignant, chercheur ou IATOS, titulaires ou précaires, personne n'est oublié, Il y en a pour tout le monde !

Le problème c'est qu'à chaque élection, il faut aussi dire ce que l'on a fait depuis la dernière élection. Et c'est là que les « perles » se ramassent à la pelle !

Dans un « 4 pages » une structure syndicale nous annonce qu'ils n'ont pas approuvé la LOLF et le LMD. Les élus de cette structure ont avalisé, au CA, la mise en place de la LOLF et du LMD (voté à l'unanimité par la CPU donc, la vingtaine de Présidents syndiqués à cette structure).

Dans l'application de la loi Sapin, leurs dirigeants ont « couvert » des promotions qui ont soulevé un tollé général. Ils ont, en avril dernier, accepté de « co-diriger » la fac avec ceux qu'ils pointent du doigt aujourd'hui. Demain, promis, ils construisent une digue !

Les « pointés du doigt » ont applaudi le LMD et cautionné les réformes de la sécu et des retraites. Ils mènent campagne pour la remise en cause de l'accord RTT, obtenu par les personnels de l'UTM. Y'a pas photo, ils ont des convictions !



Au fait, les « momentanément fâchés pour cause d'élection », main dans la main, ont mouillé la chemise pour livrer, comme le nettoyage des locaux, la restauration des personnels au secteur « privé ».

Et puis y'a ceux qui ont signé cette fois encore (c'est pareil depuis plus de 20 ans) un accord qui a été utilisé par le gouvernement pour accentuer la perte du pouvoir d'achat de tous les personnels. Ils ont accepté la notation – évaluation.

Ils assurent qu'ils vont, dès demain, lutter !

Enfin, il est difficile d'oublier le bilan de ceux qui ont utilisés tous les moyens, y compris les plus contestables pour obtenir des suffrages, des promotions et des primes pour « services rendus ». Ils sont intraitables sur la transparence !

Pour ce qui concerne la CGT, notre bilan est à lire ou relire, dans les comptes-rendus des CA et des CPE, dans la mémoire collective, comptable de nos interventions aux côtés des personnels. Notre bilan, c'est la diffusion des informations, des appels aux rassemblements, à l'action, autant par des textes imprimés sur fond jaune et distribués par les militants, que par l'intranet.

Il y a un mois nous intervenions pour que le critère de l'ancienneté ne soit pas occulté (recrutement direct AST) et, obtenions un contrat à temps plein, une formation et le paiement d'heures supplémentaires pour un ANT.

Aujourd'hui, c'est pour qu'un agent, qui dispense une formation, de manière exceptionnelle et conformément à un décret loi ne soit pas pénalisé.

A chacun son bilan !

Enseignants, chercheurs et IATOS, titulaires ou précaires, lisez les promesses, comparez avec les actes et votez!